



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

00001797

N°.....U.G.B/SG/ DSOS/CSB/rns

Saint-Louis, le ... **30 SEP. 2020**

LE RECTEUR,

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2020/2021)

Objet : dépôt des demandes d'admission en « hors quota ».

Il est porté à la connaissance du personnel permanent de l'Université Gaston de Saint-Louis (CROUS et Rectorat) que les dossiers de demande d'admission seront reçus, au bureau du courrier du Rectorat, du **jeudi 01 octobre 2020 à 08 heures au vendredi 30 octobre 2020 à 17 heures.**

Le dossier doit comporter obligatoirement les pièces ci-après :

- 1. une lettre adressée au Recteur ;**
- 2. une attestation de service ;**
- 3. un extrait de naissance ;**
- 4. une copie légalisée du relevé de notes.**

NB :

- **le candidat peut formuler trois choix d'orientation, par ordre de priorité**

LARGE DIFFUSION

